

Publié le 10 septembre 2021

## Conseil d'administration de rentrée pour la FedEpl

Le Conseil d'administration s'est réuni le 9 septembre sous la présidence de Patrick Jarry. Il a consacré la plus grande partie de ses travaux au projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS).



Il a constaté les **avancées très significatives à l'issue de l'examen du texte par le Sénat en juillet dernier**, puisque celui-ci comporte désormais **10 dispositions convergentes avec les propositions du Livre blanc sur l'économie mixte locale** destinées en particulier à conforter **la gouvernance des Epl par les élus et à accompagner le recours aux filiales de Sem**. Le Sénat a également adopté un nouvel article qui vient sécuriser les modalités de participation des élus mandataires d'une collectivité territoriale dans une Epl aux travaux, débats et votes de leur collectivité relatifs à ladite Epl.

Le Conseil a également arrêté **la feuille de route de la FedEpl dans la perspective de l'examen du texte par l'Assemblée nationale**, qui prendra la forme de **une dizaine d'amendements destinés principalement à sécuriser et accompagner les collectivités territoriales** dans les nouveaux champs où elles sont attendues (Spl universitaire, dynamisation commerciale, énergies renouvelables, restauration immobilière).

### Le Président Jarry va rencontrer Jacqueline Gourault

**Le Président Jarry rencontrera prochainement, dans cette perspective, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires**, et demandera à ce que la FedEpl soit auditionnée par les rapporteurs du Projet de loi à l'Assemblée nationale, comme elle l'avait été au Sénat.

Le Conseil a ensuite travaillé à la préparation du prochain **Congrès national des Epl les 13 et 14 octobre à Toulouse**, pour lequel [les inscriptions sont désormais ouvertes](#).

Puis le **Conseil d'administration a pris connaissance de la situation budgétaire de la FedEpl au 30 juin, conforme au budget qu'il avait adopté en début d'année**, et il a approuvé 6 nouvelles demandes d'adhésion : **Spl Bassin de Thau, Spl centre de tri Biopole en Anjou, Spl le pressoir à Aÿ Champagne, Sem Somme énergies, Tri Val de Loir, Sem Valloire.**